

SCRIPTA

Numéro Scripta : 6292

Auteur(s) : Eudes III, châtelain de Beauvais [autre]

Bénéficiaire(s) : Les Préaux, Saint-Pierre de Préaux (abbaye)

Genre d'acte : lettre

Authenticité : non suspect

Datation : [1221-1227]

Action juridique : autre

Langue du texte : latin

Analyse

Eudes [III], châtelain de Beauvais, fait savoir à l'abbé de [Saint-Pierre de] Préaux et aux moines qu'il leur a dépêché son fils Adam [II] porteur de cette lettre, afin que ce dernier leur prête, avant son départ en pèlerinage, l'hommage qui leur est dû pour le fief qu'Eudes tenait d'eux, de sorte que lui-même le tienne désormais et qu'il en assume les services.

Tableau de la tradition

Éditions principales

a. Rouet Dominique, *Le cartulaire de l'abbaye bénédictine de Saint-Pierre-de-Préaux (1034-1227)*, Paris, Éditions du CTHS (Collection de documents inédits sur l'Histoire de France, section d'Histoire et de Philologie des civilisations médiévales ; série in-8°, 34), 2005, n° B190, p. 422-423.

Dissertation critique

D. Rouet propose : [...1221-1227].

Sur la datation de cet acte, voir ROUET, *Cartulaire de Saint-Pierre-de-Préaux*, n° B190, p. 422-423.

Texte établi d'après a

Reverendo domino et patri in Christo . . . abbati et conventui de Pratellis, O(do) castellanus Belvaci, salutem et debitum obsequium. Sciatis me ad vos mittere dilectum filium meum et heredem Adam latorem presentium. Unde vobis preces porrigo, quantas possum multiplices, quatinus ipsius homagium accipiatis de feodo quem tenendus est de vobis, sicut ego tenui, et ipse inde vobis faciet quicquid facere debuerit. Quia volo ut fideliter vobis homagium faciat antequam in peregrinatione sua profisciscatur et tamen faciatis quod ego et ipse vobis grates referre et remuneratione teneamur. Valete.